

ANNEXE 1

NOTE EXPLICATIVE

NOTE EXPLICATIVE

En raison des nombreuses coupures de courant intempestives et imprévisibles intervenues le 26 Septembre 2013 à Dakar, Sénégal, la Soumission des représentants légaux communs ICC-02/05-03/09-509-27-09-2013 intitulée « Réponse des Représentants Légaux Communs à la Requête de la Défense pour mettre fin au Procès (ICC-02/05-03/09-503) » a été envoyée sans que les corrections apportées à la version finale aient pu être sauvegardées.

C'est la raison pour laquelle les représentants légaux communs présentent le corrigendum à ladite soumission. Les corrections ne changent en rien la substance du document.

Les corrections sont les suivantes :

Par.10, page 4, 1^{ère} ligne le mot « des » a été remplacé par le mot « dans »

Par.29, page 8, 2^{ème} ligne, le mot « ont » a été remplacé par « a » et « divulgue » par « divulgué »

Par. 32, page 9, 3^{ème} ligne, le mot « par le » a été ajouté devant le mot « Procureur »

Par 40, page 10, 1^{ère} ligne , le mot « exercé » a été ajouté avant les mots « simplement les responsabilités »

Par 58, 3^e ligne, page 13 , les mots « apprécie leur valeur probante » ont été ajoutés après « les participants » et avant « en vertu... »